

La citoyenneté

du 08 au 18 octobre 2018

La citoyenneté est au fondement même de la nation. Si elle peut-être définie juridiquement par des droits et des devoirs, elle procure ce sentiment d'appartenance nécessaire au renforcement du vivre-ensemble.

Cette exposition permet de comprendre ce qu'est la citoyenneté aujourd'hui et quels en sont les différents enjeux. Elle aborde la citoyenneté de façon thématique, historique et sociologique.

Sommaire :

- Naissance de la citoyenneté française
- Devise et symboles de la République
- La citoyenneté à l'épreuve de la guerre
- Un engagement jusqu'au sacrifice suprême
- Vers des valeurs partagées
- La citoyenneté européenne
- La transmission de la mémoire
- Préserver la paix
- Parcours de citoyenneté
- Des droits et des devoirs
- La vie démocratique du citoyen
- Règles du vivre ensemble
- L'esprit de solidarité
- Chronologie

personnes vivent ainsi sans tenir compte des autres, agissant uniquement en fonction de leurs propres désirs du moment.

Ce comportement irrespectueux fait naître au quotidien de nombreuses incivilités.

Tout citoyen doit apprendre dès le plus jeune âge, notamment dans le cadre familial, des règles simples :

Le respect de l'Autre

Le respect de l'Autre, c'est aussi le respect de sa différence de sexe, d'âge, de race, de religion, de pensée, de sexualité, d'origine sociale... Dans une société multiple qui tend vers l'égalité entre ses citoyens, ce n'est pas à l'individu d'imposer à l'autre son propre système de valeurs ou ses propres désirs. Le harcèlement dont font l'objet certains jeunes dans leurs quartiers, leurs établissements scolaires ou plus tard dans leurs entreprises est une forme de violence qui doit être combattue.

Chaque citoyen doit veiller à ne pas envahir l'« espace » de l'Autre et trouver le juste milieu entre plaisir personnel et respect des désirs de l'Autre. En immeuble, les nuisances sonores répétées liées à un comportement égoïste, mettent en péril le repos et l'équilibre de vie de ses habitants.

Chaque personne ou entreprise acquiert, grâce aux fruits de son travail, des biens matériels nécessaires à sa vie quotidienne. Tout citoyen doit respecter les biens d'autrui (ni dégradation ni vol).

VOTRE PLANCHER C'EST LE PLAFOND DU VOISIN



CONSEIL NATIONAL DU BRUIT



Le respect de l'espace public, de l'environnement, du patrimoine culturel

L'environnement naturel ou bâti est notre patrimoine commun. C'est le cadre de notre vie quotidienne. Il est de la responsabilité de tous de protéger cet héritage fragile. Personne ne peut envisager de vivre dans une nature dégradée, souillée, polluée. De même nos habitations, nos villes, nos sites et bâtiments historiques, nos lieux de sépultures doivent être respectés et protégés de dégradations multiples.

Nos déplacements en automobile et en deux-roues, potentiellement dangereux, doivent suivre les règles du code de la route pour éviter des drames irréversibles.



Si aujourd'hui la France est un pays en paix, il convient de rester vigilant en assurant sa sécurité et en protégeant ses valeurs. À l'étranger, La France participe également au rétablissement de la paix.

Sur le territoire national

De nombreux acteurs agissent chaque jour pour la protection des personnes et des biens.

De nouvelles menaces ont vu le jour depuis les années 1980. Pour y faire face, **le plan Vigipirate**, créé en 1978, est un plan gouvernemental qui permet l'emploi de l'Armée dans une fonction policière et de quadrillage urbain. C'est un dispositif de sécurité destiné à prévenir des menaces terroristes ou à réagir en cas d'attentats.

Police et gendarmerie nationales sont au service de la population. Elles ont une mission de maintien de l'ordre public et de recherche des auteurs des infractions énumérées dans le Code pénal.

La protection civile a en charge la protection des populations **en cas de catastrophes naturelles** (tremblements de terre, inondations, canicules et sécheresses, tempêtes...). Elle assure notamment l'évacuation des populations pendant des inondations.

Pompiers, secouristes risquent leur vie pour aider la population dans les accidents de la route ou de la vie quotidienne et dans les situations de crise.



PLAN VIGIPIRATE :

- **NIVEAU JAUNE** - accentuer la vigilance, face à des risques réels mais encore imprécis par des mesures locales.
- **NIVEAU ORANGE** - prévenir le risque d'une action terroriste considérée comme plausible.
- **NIVEAU ROUGE** - prendre les mesures nécessaires pour prévenir le risque avéré d'un ou plusieurs attentats graves et de mettre en place les moyens de secours et de riposte appropriés, en acceptant les contraintes imposées à l'activité sociale et économique.
- **NIVEAU ÉCARLATE** - prévenir le risque d'attentats majeurs (simultanés ou non), mettre en place les moyens de secours et de riposte appropriés, des mesures particulièrement contraignantes pouvant être mises en œuvre, protéger les institutions et assurer la continuité de l'action gouvernementale.

Intervention de la protection civile lors de la tempête Xynthia en février 2010 (Loire-Atlantique).



Un militaire français de l'EUFOR (Force de l'Union européenne) discutant avec un Tchadien, lors d'une patrouille le long de la frontière centrafricaine, 2008.



À l'international

La France est membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et contribue ainsi aux actions militaires ou humanitaires en faveur du rétablissement de la paix dans les régions en crise. Membre également de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), elle prend une part active aux opérations militaires menées par ses alliés de l'OTAN.

Une devise : Liberté, Égalité Fraternité

Elle apparaît sous la Révolution mais n'est adoptée qu'en 1848 dans le préambule de la Constitution de la II^{ème} République (1848-1852).

→ La Liberté se décline : liberté de penser, de conscience, d'opinion, d'expression, d'aller et de venir, d'association...

Si elle est une garantie accordée à tous dans notre pays, elle impose également des responsabilités. C'est un droit qui n'est jamais acquis définitivement mais au contraire préservé par son utilisation régulière et respectueuse des autres.



Devise, couleurs du drapeau ou visage de Marianne se retrouvent sur tous les édifices ou supports de communication de l'État.

→ L'Égalité est inscrite dans notre constitution actuelle.

La France « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Être citoyen, c'est être l'égal des autres citoyens et disposer des mêmes droits et assumer les mêmes devoirs.

→ La Fraternité est une valeur, qui signifie que l'on doit s'entraider, se respecter et respecter l'autre.

Ces valeurs sont essentielles car il n'y a pas de paix véritable ni d'épanouissement de l'Homme sans référence à elles. Défendues par beaucoup de nos concitoyens, notamment par le monde combattant, elles sont un des fondements de notre société.



Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.
Entendez vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes
Aux armes citoyens !
Fermez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons.

Un hymne : La Marseillaise

Un chant révolutionnaire, le Chant de guerre pour l'armée du Rhin, est composé par Rouget de Lisle, à Strasbourg, dans la nuit du 24 avril 1792. En juillet de la même année, les volontaires de la ville de Marseille l'adoptent comme chant de marche et la chantent lors de leur entrée dans Paris. Ses habitants la surnomment alors la Marseillaise.

Le 28 septembre 1792, la convention nationale adopte un décret pour que cet hymne soit chanté dans toute la République. Un décret du 26 messidor an III (14 juillet 1795) confirme la Marseillaise comme **chant national**.

Un drapeau tricolore

Le drapeau tricolore français est également un héritage de la Révolution : le blanc représente la couleur traditionnelle de la monarchie, le rouge et le bleu les couleurs de la ville de Paris.

Les trois couleurs réunies sont des symboles d'unité et de concorde. La fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, a consacré ce drapeau comme emblème de la Nation. Depuis 1830, il devient, sans interruption, le drapeau national.

Le 26 octobre 2011, les drapeaux tricolores flottent sur la place de la Concorde pour accueillir le XV de France, demi-finaliste de la Coupe du Monde de Rugby.

